

Télépsychologie en N.-É. (COVID-19)

Message important du NSBEP (Nova Scotia Board of Examiners in Psychology)

Pour les psychologues au N.-B., Î.-P.-É et T.-N. : Le NSBEP a temporairement suspendu certaines conditions pour pouvoir fournir des services de télépsychologie en Nouvelle-Écosse par les psychologues enregistrés dans les provinces atlantiques couvertes par protocole d'entente. Pour fournir des services de télépsychologie à un client en Nouvelle-Écosse, veuillez continuer d'envoyer un courriel à nsbep@nsbep.org pour avertir NSBEP. Dans ce courriel, veuillez fournir votre numéro de licence, la province où vous être enregistré et vos coordonnées aussitôt que possible.

Aucun frais n'est exigé. Après avoir envoyé votre information, vous pouvez commencer vos services avec vos clients aussitôt qu'il est nécessaire. Vous n'avez pas besoin d'attendre de recevoir une confirmation de NSBEP avant de fournir des services. Ceci s'applique aux clients existants ainsi qu'aux nouveaux clients. Pour fournir des services en personne, continuez à utiliser leur registre pour licences temporaires.